

2.10 Inégalités en début de carrière

Au printemps 2015, la situation professionnelle des jeunes sortis de formation initiale en 2010 dits « génération 2010 » diffère peu selon le sexe. À cette date, les jeunes femmes, qui ont en moyenne atteint un niveau d'études plus élevé que les jeunes hommes, sont autant en emploi que ces derniers (76 %). Elles sont un peu moins nombreuses à être au chômage (13 % contre 17 %), mais un peu plus souvent inactives. En revanche, leurs conditions d'emploi sont moins favorables : lorsqu'elles sont en emploi, elles occupent un peu moins souvent un **emploi à durée indéterminée** (69 % contre 72 %), mais surtout, elles sont davantage à **temps partiel** (23 % contre 12 %), notamment **subi** (11 % contre 5 %). Elles perçoivent aussi des salaires inférieurs de 10 % en moyenne à ceux des hommes.

Sur les cinq premières années de vie active, le **taux d'emploi** est globalement similaire pour les jeunes femmes et les jeunes hommes diplômés du supérieur. Pour les autres niveaux de diplôme, des écarts sexués existent. Par exemple, trois ans après la fin des études, 36 % des jeunes femmes peu ou pas diplômées n'ont jamais travaillé, contre 27 % des jeunes hommes de même niveau d'études.

Entre leur fin d'études en 2010 et le printemps 2015, les jeunes femmes ont passé un peu moins de temps en emploi à durée indéterminée que leurs homologues masculins (38 % contre 41 %). Mais le chômage est moins présent dans leur parcours : plus diplômées que les hommes, elles ont passé 17 % du temps au chômage, contre 21 % pour les jeunes hommes. Cet écart en faveur des

femmes est surtout notable chez les jeunes peu ou pas diplômés (- 4 points). En revanche, les jeunes femmes ont passé plus de temps en inactivité.

Les débuts de carrière diffèrent davantage en fonction du lieu de résidence à la fin des études. Les jeunes résidant dans une **zone urbaine sensible** (ZUS) en 2010 ont passé 27 % de leurs cinq premières années de vie active au chômage, contre 18 % pour les autres jeunes. Par ailleurs, l'emploi à durée indéterminée n'a représenté que 31 % du temps sur la période observée, soit 9 points de moins que pour les autres jeunes. Au printemps 2015, leur taux d'emploi demeure inférieur de 13 points à celui des jeunes ne résidant pas dans une ZUS (64 % contre 77 %). Les écarts de situation entre jeunes selon leur lieu de résidence sont aussi plus marqués pour ceux qui ont fait des études supérieures.

L'ascendance migratoire joue également un rôle en début de carrière. Sortant du système éducatif avec un niveau d'études en moyenne inférieur, les jeunes ayant au moins un parent immigré connaissent une insertion professionnelle plus difficile. En moyenne, ils ont passé plus de temps au chômage et moins de temps en emploi à durée indéterminée que les jeunes dont aucun parent n'est immigré. L'écart sur le temps passé au chômage est notamment plus marqué parmi les détenteurs d'un diplôme du premier niveau de l'enseignement supérieur. Finalement, au printemps 2015, 70 % des jeunes **descendants d'immigrés** sont en emploi contre 77 % des autres jeunes. ■

Définitions

Temps partiel subi : situation des personnes actives occupées qui travaillent à temps partiel et souhaitent travailler davantage.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Descendant d'immigrés : jeune dont au moins un des deux parents est immigré (né étranger à l'étranger).

Emploi à durée indéterminée, zone urbaine sensible (ZUS) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les descendants d'immigrés maghrébins : des difficultés d'accès à l'emploi et aux salaires les plus élevés », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « Les débuts de carrière des jeunes issus de l'immigration : une double pénalité ? », *Bref du Céreq* n° 341, décembre 2015.

Inégalités en début de carrière 2.10

1. Insertion professionnelle selon le diplôme, le sexe, le lieu de résidence et l'ascendance migratoire

en %

	Ensemble	Sexe		Résidant dans une ZUS ¹		Ascendance migratoire	
		Femmes	Hommes	Résidents	Non-résidents	Aucun parent immigré	Au moins un parent immigré
Part de temps passé au chômage	19	17	21	27	18	19	23
Diplômés du supérieur	10	10	10	15	10	10	12
Doctorat	6	6	6	n.s.	6	5	7
Écoles d'ingénieurs et de commerce	6	8	5	n.s.	6	6	n.s.
Bac+5, master 2	11	10	11	n.s.	10	11	11
Bac+3/4, master 1	12	13	11	n.s.	12	11	16
Bac+2/3 santé-social, bac+2	10	9	12	15	10	10	14
CAP, BEP, baccalauréat	20	20	20	23	19	20	22
Baccalauréat	16	16	15	20	15	15	19
CAP, BEP	28	29	27	29	28	28	29
Aucun diplôme, brevet des collèges	39	36	40	43	38	39	39
Part de temps passé en emploi à durée indéterminée	40	38	41	31	40	40	37
Diplômés du supérieur	58	55	62	53	58	58	57
Doctorat	59	59	60	n.s.	60	62	49
Écoles d'ingénieurs et de commerce	78	72	82	n.s.	78	79	75
Bac+5, master 2	58	54	63	n.s.	59	56	65
Bac+3/4, master 1	51	46	58	n.s.	51	52	48
Bac+2/3 santé-social, bac+2	56	55	56	52	56	56	52
CAP, BEP, baccalauréat	33	29	37	29	34	34	31
Baccalauréat	35	31	39	30	35	35	33
CAP, BEP	31	25	35	27	31	31	28
Aucun diplôme, brevet des collèges	14	13	14	13	14	13	16

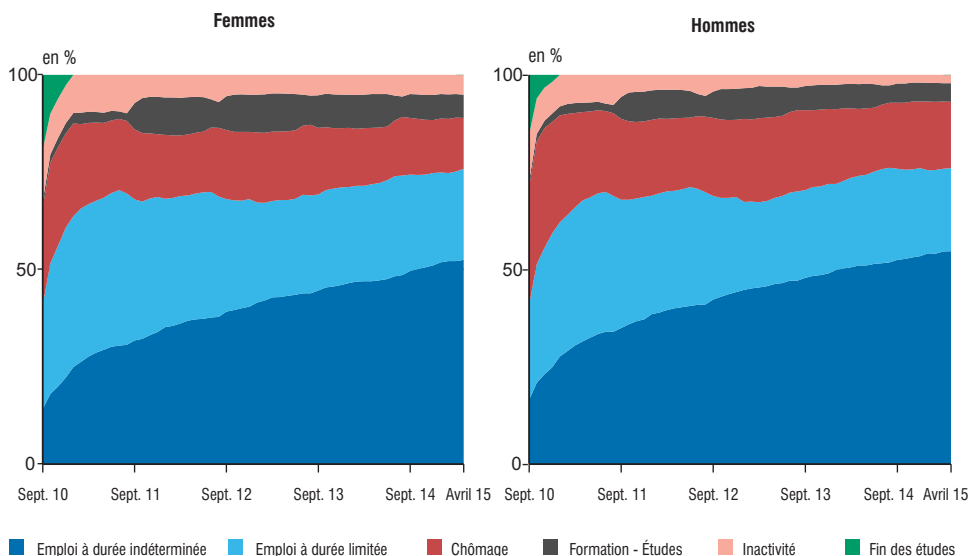
1. À la fin des études en 2010.

Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Note : les parts de temps sont calculées sur la période allant de la fin des études en 2010 à la date d'enquête en 2015.

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2. Situation des jeunes sur le marché du travail depuis leur sortie de formation initiale



Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.